SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

L' an deux mille vingt-trois, le vingt et un décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SÈVRES, dûment convoqué par arrêté du 7 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 26 présents à la séance.

PRÉSENTS :
M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Vincent DECOUX, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Philippe HAZARD, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, Mme Chloé DUCHAUSSOY, Mme Marlène DA SILVA, M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF, M. Denis MORON, M. Frédéric PUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :
Mme Assunta MESMIN donne procuration à Mme Louise BOMPAIRE, M. Jacques VILLEMUR donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Muriel COHEN donne procuration à Mme Caroline BASTIDE, M. Thomas PARDOUX donne procuration à Mme Anne TEXIER, Mme Nadia IDORANE donne procuration à Mme Marie SANCHO, M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à M. Philippe HAZARD, M. Loïc LASSAGNE donne procuration à M. Arthur BEAUREPAIRE

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Dominique BLANCHET

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

HÔTEL DE VILLE
54, GRANDE RUE
BP 76
92311 SÈVRES CEDEX
TEL : 01 41 14 10 10
FAX : 01 75 19 41 20
mairie@ville-sevres.fr
www.sevres.fr

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE : 26 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20231221-2023-093-BF
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Imprimé avec des encres végétales

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 21 décembre 2023
DÉLIBÉRATION : Budget communal - Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2023
N°2023/093

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et D-2342-2 relatif aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu le budget primitif 2023 de la commune adopté le 13 avril 2023,

Vu la décision modificative de la commune pour l'exercice 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances, de la Famille, des Affaires Sociales, de la Jeunesse, des Loisirs et de L'Administration du 13 décembre 2023,

Considérant que les crédits et les débits doivent être complétés pour faire face aux besoins des services,

DÉLIBÈRE :

ARTICLE UNIQUE.
Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement inscrites au budget de l'exercice 2023 sont modifiées comme suit :

I - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMPTE 002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

Compte 002 fonction 01 - Résultat de fonctionnement reporté	7 076,02 €

CHAPITRE 73 - FISCALITE LOCALE

Compte 73111 fonction 01 - Impôts directs locaux	135 000,00 €

CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS

Compte 764 fonction 020 - Revenus des valeurs mobilières de placement	45 000,00 €

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE 26 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20231221-2023-093-BF
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

CHAPITRE 77 - PRODUITS SPECIFIQUES

Compte 777 fonction 01 - Quote part des subventions d'investissement transférées	10 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	**197 076,02 €**

II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Compte 6541 fonction 01 - Créances admises en non-valeur	55 000,00 €
Compte 6542 fonction 01 - Créances éteintes	12 076,02 €

CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS

Compte 6817 fonction 01 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	90 000,00 €

CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS

Compte 739331 fonction 01 - F.S.R.I.F.	40 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	**197 076,02 €**

III - RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMPTE 001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

Compte 001 fonction 01 - Résultat d'investissement reporté	820,25 €

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Compte 10222 fonction 01 - Fonds de compensation pour la T.V.A.	35 498,75 €
Compte 1068 fonction 01 - Excédents de fonctionnement capitalisés	17 681,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	**54 000,00 €**

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE : 26 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20231221-2023-093-BF
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

IV - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Compte 10226 fonction 01 - Taxe d'aménagement	44 000,00 €

CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

Compte 13916 fonction 01 – Subventions transférées au compte de résultat	10 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	**54 000,00 €**

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Grégoire de LA RONCIÈRE

Le Secrétaire de séance,

M. Arthur BEAUREPAIRE

Accusé de réception en préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE : 26 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20231221-2023-093-BF
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023